

Florence GODU exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

La présidente constate que le quorum est atteint, soit au moins la moitié des membres du comité des fêtes plus un, et que l'assemblée, appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après, peut valablement délibérer [cf annexe2] :

- Approbation du procès-verbal des assemblées générales Ordinaire et Extraordinaire du 20 Janvier 2020
- Rapport moral et activité 2020
- Présentation du bilan financier 2020 et affectation du résultat
- Présentation du budget prévisionnel 2021
- Projets d'animation pour l'exercice 2021
- Quitus à la Présidente et au Trésorier pour la gestion du comité des fêtes
- Questions diverses : proposition d'achat de 2 barnums

La présidente informe également que l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue ce vendredi 29 janvier 2021 à 15h en visioconférence et portant sur le renouvellement du bureau ainsi que sur le renouvellement des membres actifs du comité des fêtes sera joint à ce procès-verbal. [cf annexe3].

Cet ordre du jour a été voté favorablement à l'unanimité.

La présidente de séance met à la disposition des membres de l'association :

- ❖ La feuille de présence certifiée exacte et sincère,
- ❖ Les pouvoirs des personnes représentées,
- ❖ Le Rapport d'activité 2020 et le procès-verbal des assemblées générales ordinaire et extraordinaire, envoyés à chacun par mail quelques jours avant l'assemblée,
- ❖ Le bilan financier 2020 et le prévisionnel 2021 adressés le matin même par mail par René CABRELLI, trésorier et joints en annexe.

Ces documents seront adressés par mail à toute personne qui en fera la demande.

En préambule, Jean-Christian CORDIER rappelle qu'il avait proposé que soit apportée la proposition d'apporter une modification aux statuts, à savoir, l'autorisation d'effectuer les assemblées générales (et autres réunions éventuelles, telles que les réunions du bureau) en visioconférence. Annette FOUCART prend note de cette remarque et, avec l'accord des membres du comité des fêtes, précise que ce point sera inséré dans les prochains statuts.

Puis la présidente commente le rapport d'activités 2020 (cf document joint au présent procès-verbal) lesquelles, il faut l'avouer, ont été bien maigres en cette période de pandémie. La présidente souligne que nous sommes cependant tous prêts pour cette nouvelle saison qui nous l'espérons sera fructueuse.

COMMENTAIRES DES ACTIVITES :

1. PRESENTATION DES MEMBRES DU COMITE DES FETES ET SON ORGANISATION :

- Thierry Chauvin, en sa qualité de Maire depuis 2020, devient Président d'honneur et Sylvie Bourgeois, 1^{ère} adjointe, est également référente pour le comité des fêtes auprès de la commune. Frank Coliaux étant référent adjoint.
- Marie Dionisi, Thérèse Joutel et Béatrice Monville rejoignent l'équipe en tant que membres actifs.
- Eric Chevallier, Franck Guérout et Daniel Halotel souhaitent prendre du recul et quittent le comité des fêtes.
- Annette Foucart liste les membres bienfaiteurs et souligne l'importance de leur participation et la nécessité de poursuivre la recherche de sponsors compte-tenu du coût de certaines manifestations en particulier le festival musical.

2. ACTIVITES 2020

a) PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 3 FEVRIER 2020

La présidente demande aux membres du comité des fêtes s'ils ont des remarques sur les procès-verbaux des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 3 février 2020. Rappelons que ces documents ont été adressés par mail les jours précédents afin que chacun en prenne connaissance. Aucune remarque n'est apportée.

b) LES ANIMATIONS

- Les randonnées

Le comité des fêtes enregistre 58 personnes inscrites réparties sur 2 groupes de randonneurs :

Le groupe du dimanche, géré par Colette LETELLIER et le groupes des lundis et jeudis géré par Béatrice MONVILLE.

En réponse à Colette LETELLIER, Annette FOU CART confirme qu'elles se réuniront toutes les trois avec Béatrice MONVILLE afin de clarifier l'organisation de cette activité et en particulier le dossier « assurances ».

- Le vide-dressing

Belle affluence pour ce vide-dressing qui affichait complet avec 29 inscriptions pour un montant de 10€ par personne donnant droit à une table de 1m60 et l'espace pour un portant de 1m.

L'accueil convivial et l'installation de cabines d'essayage ont été particulièrement appréciés par les exposantes.

Face à la forte demande une 2^{ème} édition était prévue en septembre. La situation sanitaire en a décidé autrement !

- **Le salon de peinture et de sculpture**

Michèle PAVIOT et son équipe ont été contraintes de reporter le salon en 2021 initialement prévu le week-end de l'ascension. Tous les artistes retenus ont accepté de répondre présents pour le salon 2021.

La liste des artistes a été remise aux membres du comité des fêtes pour information.

- **Les animations de juin**

En raison du Covid les animations de juin ont été annulées : la fête du village, le vide-grenier, les marchés de producteurs et d'artisans.

En conséquence, le comité des fêtes a décidé d'organiser un marché d'artisans et de producteurs le 29 août et un vide-grenier le 30.

Sur 29 inscrits, 24 exposants étaient présents. Une belle journée où 541 visiteurs ont été comptabilisés, le tout dans le respect des mesures barrières.

A noter l'intérêt du sens de circulation apprécié des exposants puisqu'il engageait les visiteurs à passer devant tous les stands. Annette FOUCART propose que cette organisation soit maintenue pour les prochaines manifestations.

Puis la présidente évoque la journée du 30 août au cours de laquelle s'est tenue un vide-grenier sous une pluie battante. 15 exposants sur 32 inscrits étaient présents.

Annette FOUCART précise que le comité des fêtes a été déficitaire ce week-end en raison de la gratuité des stands le samedi, une météo peu clémente le dimanche, et une faible activité pour la buvette, les dépenses liées à ces 2 journées (location barnum et camion frigo, musiciens, Sacem, banderoles).

Néanmoins nous pouvons considérer que l'objectif a été atteint compte-tenu du nombre de visiteurs accueillis lors de ces 2 journées et des retours positifs tant de la part du public que des exposants.

- **Le festival musical**

Annette FOUCART évoque que, cette année encore, le festival a remporté un grand succès mais les mesures sanitaires nous ont obligés à restreindre le nombre de réservations. La présidente rappelle l'importance de solliciter les sponsors chaque année compte-tenu du coût du festival qui s'élève à un peu plus de 13 000€ dont le montant particulièrement élevé de la Sacem de 990€.

- **Les ateliers d'artistes**

Annette FOUCART précise que la Métropole devait fêter cette année les 10 ans des ateliers d'artistes.

Elle souligne la qualité et la diversité des œuvres des 16 artistes présents. Elisabeth CORDIER suggère de faire appel aux talents des boschervillais via Illiwap pour la prochaine exposition.

La présidente rappelle que participaient également Christèle CADORET, Armelle NORMAND et Catherine BERNARD en ouvrant leur atelier au public.

c) **LA COMMUNICATION**

Annette FOUCART liste l'ensemble des supports de communication du comité des fêtes :

Elle rappelle que sur 2020 nous avons fait imprimer, en 3 exemplaires (salle des fêtes, calvaire, parking départementale face à la route du Genetey), les banderoles couvrant toutes nos animations et que seules les dates seront à changer. La présidente précise qu'il nous restera pour 2021 à imprimer les banderoles liées au marché de céramistes prévu fin juin.

Annette FOUCART souligne que des flyers et affiches complètent ce type de communication.

Puis elle évoque l'utilité de notre site internet en particulier pour les réservations (festival musical, vide-grenier, vide-dressing, etc...) qui semble convenir à un maximum de personnes pour le tester depuis maintenant 2 ans.

Facebook, peu utilisé à ce jour mériterait une mise à jour. Annette FOUCART fait appel aux membres du comité des fêtes pour la gestion de cet outil.

Notre messagerie cdfsmb76840@gmail.com est un bon moyen d'échanges.

Enfin la présidente cite les supports externes de communication tels que le site de la mairie du village, Illiwap, la revue Boscherville Infos, le Courrier cauchois, France Bleu, l'Agenda des brocantes, etc...

d) **BILAN 2020 ET PREVISIONNEL 2021**

Après avoir cédé la parole aux membres du comité des fêtes pour d'éventuelles questions ou remarques sur les activités 2020, Annette FOUCART invite René CABRELLI, trésorier démissionnaire, à présenter le bilan 2020 ainsi que le prévisionnel 2021. La présidente rappelle que les 2 tableaux ont été adressés par mail à chacun des membres actifs du comité des fêtes.

René CABRELLI, commente les comptes annuels 2020 et précise que les aides apportées par la Mairie, telles que la mise à disposition des salles, des matériels et des employés communaux (pour les montages et démontages des barnums, podium etc...) est estimée à environ 10.000 €

Les membres du Conseil d'Administration les en remercient chaleureusement.

L'affectation du résultat fait apparaître un montant total positif de **15.038.32 €** [cf annexe4].

La communication avec René CABRELLI étant incidemment interrompue en raison d'un problème de réseau, Annette FOUCART prend le relais pour présenter le prévisionnel des activités prévues en 2021 [cf annexe5] sous réserve, bien sûr, de la situation sanitaire :

1. RANDONNEES : Annette FOUCART précise que ces 900€ comprennent la cotisation de 13€ par 58 randonneurs, actuellement destinée à financer les viennoiseries achetées lors des randonnées, montant auquel il conviendra d'ajouter la somme de 3,50€ correspondant à l'assurance souscrite spécifiquement pour cette activité.
2. VIDE-DRESSING Compte-tenu de l'engouement des exposantes pour cette animation, Annette FOUCART suggère d'organiser 2 sessions pour cette animation, 1 au printemps et 1 à l'automne ; Les 350€ correspondent aux inscriptions que l'on estime à 30 (x 10€) et à l'activité de la buvette. Le nombre d'inscriptions est malheureusement limité par la taille de la salle des fêtes. Pas ou peu de dépenses si ce ne sont les faux frais estimés à 100€. (flyers, buvette, petit matériel pour l'agencement de la salle).
3. NORMANDIE IMPRESSIONNISTE : Annette FOUCART rappelle que le comité de fêtes était invité par le Département à participer à cette manifestation qui devait se tenir dans les jardins de l'abbaye. Nous avons estimé les dépenses à 100€ correspondant uniquement à l'aménagement de notre stand (essentiellement affiches présentant nos activités). Nous sommes donc de nouveau invités à participer à cette manifestation intitulée cette année « Jardins en éveil ».
4. SALLON DE PEINTURE : Michèle PAVIOT suggère que dans l'éventualité où cette animation ne pourrait avoir lieu le week-end de l'ascension en mai en raison de la situation sanitaire, elle pourrait être repoussée en Octobre. Annette FOUCART et les membres du comité des fêtes approuvent cette proposition dans la mesure bien sûr où les artistes seraient disponibles
5. FETE DU VILLAGE : Les recettes de 3000 € sont essentiellement liées à la buvette et il a été proposé de faire appel à « la restauration rapide » pour la journée du dimanche. Un 1^{er} contact a été pris avec le foodtruck PIZZA ZIK qui serait partant. Annette FOUCART propose de faire appel à un traiteur pour le repas du samedi soir qui serait organisé sur réservations. Les dépenses prévues, soit 3000 €, correspondent au groupe de musique, à la Sacem et à la réservation d'un camion frigorifique (coût à répartir sur toutes les manifestations du mois de juin).
6. VIDE GRENIER les recettes estimées à 400€ seront assurées par les inscriptions des exposants et par la buvette. Comme pour le samedi, il faudra

inclure une partie de la réservation du camion frigorifique dans les dépenses estimées à 100€.

7. MARDIS DE JUIN : Les recettes, estimées à 9000€, seront assurées en majorité par la buvette du comité des fêtes en plus des cotisations des artisans exposants pour les 5 mardis. Une quarantaine d'exposants sont déjà envisagés, essentiellement dans le secteur alimentaire. La principale dépense sera la location d'un camion frigo (loué pour le mois il assurera la fête du village, le vide-grenier, les mardis de juin et le marché des potiers)
8. MARCHE DE POTIERS : pas de dépenses particulières prévues pour ce nouveau marché, hormis pour la communication, soit 300€, avec les 3 banderoles que le CDF prendra en charge. Les recettes, estimées à 500€, seront encore une fois assurées par la buvette.
9. FESTIVAL DE MUSIQUE : Les recettes, estimées à 5000€, se portent essentiellement sur les inscriptions aux différents concerts. Nous ne tenons pas compte dans ce montant des dotations et subventions extérieures. Il nous faudra à nouveau solliciter nos partenaires puisque le coût global de ce festival s'élève à 13000€, comprenant le cachet des musiciens (10 000€), leur hébergement, les repas, la communication, la location du piano et la Sacem.
10. SOIREE ANTILLAISE : Il est prévu, pour cette soirée dansante, de faire appel au traiteur antillais Jonathan GARCON qui présentera son propre menu. Le CDF se chargera de gérer les réservations ainsi que la buvette. Le comité des fêtes fera également appel à un prestataire extérieur pour l'animation musicale. La recette est évaluée à 1000€, montant correspondant à la buvette et les dépenses 2000€ pour le prestataire extérieur et les flyers pour la communication.
11. SALON DE LA PUERICULTURE ET DU JOUET : les recettes estimées à 200€, sont assurées par les inscriptions des exposants et par la buvette. Les dépenses estimées à 100€ correspondent aux flyers et au petit matériel pour l'aménagement de la salle et l'accueil des exposant(e)s. Suite à une forte demande des boschervillaises, Annette FOUCART suggère, tout comme le vide-dressing, d'organiser 2 salons, le premier au printemps, le deuxième à l'automne.
12. MARCHE DE NOEL : 50 exposants sont déjà listés, il reste à les contacter pour établir une liste finale et déterminer ainsi le nombre d'emplacements à prévoir. Le problème de la taille de la salle des fêtes peut être provisoirement résolu par une extension avec la location d'un chapiteau avec plancher et chauffage (et gardiennage pour la nuit) Le coût de ce projet s'élèverait à environ 3500 € pour le week-end. Luc PAVIOT propose d'attendre les festivités de juin. Si la recette, essentiellement liée à la buvette, le permet nous pourrions réaliser ce projet, dans le cas contraire nous aviserons et répartirons les exposants entre la salle des fêtes et la Grange. Le comité des fêtes approuve cette proposition.

3. QUESTIONS DIVERSES :

Il est prévu l'achat de 2 nouveaux barnums (8m x 4m) pour un total de 3000€.

Nécessaires au bon fonctionnement de nos manifestations, le comité des fêtes donne son accord pour l'acquisition de ces 2 barnums.

L'assemblée générale procède ensuite au vote des résolutions :

→ **1^{ère} résolution**

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 03/02/2020

Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

→ **2^e résolution**

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire du 03/02/2020

Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

→ **3^e résolution**

Approbation du rapport moral et du rapport d'activité 2020

Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

→ **4^e résolution**

Approbation du rapport financier pour l'année 2020 et affectation du résultat

Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

→ **5^e résolution**

Approbation du prévisionnel 2021 (*)

Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

→ **6^e résolution**

Quitus à la présidente et au trésorier pour la gestion de l'association

Pour : 14 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

(*) Certains chiffres méritant d'être détaillés au niveau du prévisionnel, Jean-Christian CORDIER, approuvé par les membres du comité des fêtes, accepte de valider ces comptes sous réserve qu'une information complémentaire soit transmise à l'ensemble des membres dans les prochains jours.

QUESTIONS ET PROPOSITIONS DIVERSES :

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente et la secrétaire de séance.

Fait à Saint-Martin de Boscherville le 5 Février 2021

Annette Foucart,
Présidente de séance

Florence Godu,
Secrétaire de séance

Comité des Fêtes

de Saint-Martin de Boscherville

FEUILLE DE PRESENCE

Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Janvier 2021 à 15h30 par visioconférence

| | | | | | |
|----|------------------------|----------|---|----------------------|----------|
| 1 | FOUCART Annette | Présente | 1 | LETELLIER Colette | Présente |
| 2 | COLLIAUX Frank | Présent | 1 | PAVIOT Luc | Présent |
| 3 | CABRELLI René | Présent | 1 | PAVIOT Michèle | Présente |
| 4 | CHEVALLIER Eric | Excusé | 1 | PHILIPPE Catherine | Présente |
| 5 | GODU Florence | Présente | 1 | QUEVAL Christian | Excusé |
| 6 | CORDIER Babeth | Présente | 1 | BOURGAIS Sylvie | Excusée |
| 7 | CORDIER Jean-Christian | Présent | 1 | Béatrice MONVILLE | Excusée |
| 8 | DECROIX Gérard | Excusé | 1 | Marie-Thérèse JOUTEL | Pouvoir |
| 9 | Daniel BACHELET | Présent | 2 | Hélios AZOULAY | Excusé |
| 10 | GUEROULT Franck | Pouvoir | 2 | Marielle RUBENS | Excusée |

1
1

HALOTEL Daniel

Excusé

2
2

Marie DIONISI

Pouvoir



Comité des Fêtes

de Saint-Martin de Boscherville

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

Vendredi 29 janvier 2021 à 15h30

Réunion par visio conférence (whatsapp)

L'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Approbation du procès-verbal des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 3 février 2020
- Rapport moral de l'activité 2020
- Présentation du bilan financier 2020 et affectation du résultat
- Présentation du budget prévisionnel 2021
- Projets d'animations pour l'exercice 2021.
- Quitus à la Présidente et au Trésorier pour la gestion du comité des fêtes
- Questions diverses.

* Proposition d'achat de 2 barnums

Annette FOUCART

Présidente



Comité des Fêtes

de Saint-Martin de Boscherville

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

du vendredi 29 janvier 2021 – 15h00

Réunion par visio conférence (whatsapp)

1^{ère} résolution : Renouvellement du Bureau, sont candidats aux fonctions suivantes :

- > Présidence : Annette Foucart
- > Vice-Présidence : Frank Colliaux
- > Trésorière : Catherine Philippe
- > Secrétaire : Florence Godu
- > Secrétaire adjointe : Elisabeth Cordier

2^e résolution : Renouvellement des membres actifs du Comité des Fêtes

Hélios AZOULAY
Daniel BACHELET
René CABRELLI
Frank COLLIAUX
Jean-Christian CORDIER
Babeth CORDIER
Gérard DESCROIX
Marie DIONISI
Annette FOUCART
Florence GODU
Thérèse JOUTEL
Colette LETELLIER
Béatrice MONVILLE
Luc PAVIOT
Michèle PAVIOT
Catherine PHILIPPE
Christian QUEVAL
Marielle RUBENS

Questions diverses

-

Annette FOUCART

Présidente

Comité des fêtes St Martin de Boscherville : BILAN 2020 au

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
|---|------------------|---------------|---------------|-------------|------------------|---------------|----------------|---------------|-----------------|------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|-----------------|-----------------|----------------|
| Bilan de 1 à 15 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| recettes banque postale | 13 699,10 | 638,00 | 230,00 | 0,00 | 0,00 | 14,10 | 287,00 | 0,00 | 6 155,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 200,00 | 6 175,00 | 0,00 | |
| synthèse livret A | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| synthèse espèces | 657,00 | 42,00 | 123,51 | 0,00 | 0,00 | 347,49 | 24,00 | 0,00 | 670,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -550,00 | 0,00 | |
| total des recettes | 14 356,10 | 680,00 | 353,51 | 0,00 | 0,00 | 361,59 | 311,00 | 0,00 | 6 825,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 200,00 | 5 625,00 | 0,00 | |
| dépenses (émises depuis banque postale) | 14 143,03 | 178,20 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 935,93 | 0,00 | 0,00 | 8 983,79 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 979,05 | 486,06 | |
| RESULTAT PAR ACTIVITE | 213,07 | 501,80 | 353,51 | 0,00 | -1 500,00 | 0,00 | -674,34 | 311,00 | 0,00 | -2 138,79 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 200,00 | 3 645,95 | -486,06 |



| activité 2020 au >> | 26-janv.-21 |
|---------------------------------------|------------------|
| recettes entrants à la banque postale | 13 699,10 |
| synthèse livret A | 0,00 |
| synthèse espèces | 657,00 |
| total des recettes | 14 356,10 |
| dépenses émises depuis banque postale | -14 143,03 |
| RESULTAT au 26-janv.-21 | 213,07 |

| solde année 2019 | | résultats au 26-janv.-21 | |
|------------------|----------|--------------------------|--|
| 13 816,19 | = | 27 515,29 | |
| 223,76 | = | 223,76 | |
| 785,30 | = | 1 442,30 | |
| 14 825,25 | = | 29 181,35 | |
| | + | -14 143,03 | |
| | = | 15 038,32 | |

TRESORERIE 15 038,32

213,07

BUDGET PREVISIONNEL 2021

| | totaux mouvements à la date de mise à jour | randonnée | vide dressing | Normandie Impres- sioniste | salon peinture mardis de juin | fête du village | expo porcelaine | vide grenier | salon puericulture | festival septembre | marché de l'avein | investis serments | sponsors privés | dotation ville | commu- nication | |
|--|---|----------------------------------|------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------|--------------------|--------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|----------------------|--------------------|-------------------|--------------------|------|
| total recettes + dotations | 26 350 | 900 | 350 | 0 | 2 500 | 3 000 | 9 000 | 500 | 400 | 200 | 5 000 | 500 | 0 | 1 000 | 3 000 | 0 |
| deposés | 27 000 | 900 | 100 | 100 | 1 500 | 2 800 | 6 000 | 300 | 100 | 100 | 8 500 | 100 | 4 000 | 0 | 2 000 | 500 |
| RESULTAT | -650 | 0 | 250 | -100 | 1 000 | 200 | 3 000 | 200 | 300 | 100 | -3 500 | 400 | -4 000 | 1 000 | 1 000 | -500 |
| ((x) particularités du financement prévisionnel du festival : Le budget artistique est fixé à 11 000€ + 2000€ de frais et redevances Nous ne tenons pas compte de dotations (mais nous les sollicitons) Nous tablons sur 550 spectateurs payant 15 € soit 8250 € | année 2020 | disponible au 31/12/219 | | | | | | | | | | | | | | |
| | recettes | 15 038,32 | | | | | | | | | | | | | | |
| | dépenses | -27 000,00 | | | | | | | | | | | | | | |
| | résultats | 15 038,32 | | | | | | | | | | | | | | |
| | activité prévisionnelle au 31/12/2021 | bilan prévisionnel au 31/12/2021 | | | | | | | | | | | | | | |
| | recettes | 26 350,00 | | | | | | | | | | | | | | |
| | dépenses | -27 000,00 | | | | | | | | | | | | | | |
| | résultats | -650 | | | | | | | | | | | | | | |
| | | 14 388,32 | | | | | | | | | | | | | | |